

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 27 (1980)
Heft: 1-2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

député sur les bancs libéraux du Grand Conseil vaudois pendant quatorze ans, M. Jaquet succéda à M. Antoine Vodoz, décédé en 1945. Il dirigea tout d'abord le Département de justice et police, passa deux ans, de 1946 à 1948, à l'Instruction publique, pour reprendre le Département de justice et police jusqu'à sa démission en 1958. Il présida deux fois le Gouvernement vaudois, en 1948 et 1955.

Au cours de sa retraite, M. Jaquet a été nommé bourgeois d'honneur de Montreux. Magistrat plein de bon sens, d'aménité, il jouissait du respect de tous ceux qui l'avaient vu dans la vie active et dans sa retraite. Il a succédé à M. Ernest Fischer, ancien conseiller d'Etat, décédé le 30 décembre 1963, à la présidence de notre Union vaudoise pour la protection civile de 1968 à 1972; il avait été nommé président d'honneur. Nous gardons de lui un souvenir reconnaissant. (Réd RP)

Un groupe vaudois de conducteurs de chiens de catastrophe a été constitué.

A l'instigation de M. Richard Hug, Blonay, champion suisse 1978 avec sa vaillante chienne «Cora», 15 conducteurs de chiens spécialisés se sont réunis à Blonay en novembre dernier, et ont jeté les bases de cette constitution. De nombreux contacts ont été préalablement pris avec d'autres groupes, l'Office cantonal de protection civile, la police cantonale, diverses associations cynologiques, etc. MM. Georges Pellet, président du groupe de Genève, et Claude Choitel, moniteur et conducteur engagé, ont orienté les participants lors de l'assemblée constitutive de Blonay, à laquelle assistaient des amis cynologues du Valais et de Neuchâtel. Même les propriétaires-conducteurs de chiens sans pedigrees peuvent faire partie de l'association. Chaque conducteur doit alors rester attaché à son propre club, où il a reçu les bases mêmes de l'éducation. Le but à atteindre est d'éduquer son chien toujours mieux, afin de le rendre capable

de sauver des vies humaines. De plus, les conducteurs doivent être capables de donner des premiers soins à un blessé, de lire convenablement une carte géographique, de converser par radio, de panser les plaies d'un chien, etc.

Bravo, et vœux pour un plein succès (Réd.).

L'Association d'instructeurs romands de protection civile communique:

Journées techniques 1979

Mises sur pied par notre Commission technique et organisées de main de maître par son président M. André Moser, ces journées se sont déroulées à Sierre les 22 et 23 septembre.

Nous tenons tout d'abord à remercier le canton du Valais d'avoir bien voulu mettre le centre d'instruction de Sierre à notre disposition.

Au nombre des personnes qui nous ont fait l'honneur de leur présence, nous relevons particulièrement:

M. le Dr Bernard Comby, chef des Départements de justice, police et de la santé publique du Valais.

M. Hubert Constantin, chef de l'Office cantonal de PC du Valais, M. Georges Chassot, juriste au Service fédéral de la PC, M. Pierre Blatter, président de la Commission de la PC Sierre, M. Michel Karlen, chef de l'instruction PC Valais, M. Henri Caloz, chef local PC Sierre.

Ces journées ont débuté par les souhaits de bienvenue du président, suivis d'une allocution de M. le Dr Bernard Comby.

Le président de la Commission technique, M. André Moser, nous présente ensuite M. Georges Chassot qui nous développe d'une façon magistrale une conférence sur «L'interprétation des bases légales juridiques, lors de l'application de la conception 1971».

Après le repas de midi, M. André Moser poursuit avec le thème sur les «Problèmes d'instruction actuellement dans la protection civile et la formation des instructeurs».

A la suite d'un exposé de M. Gérard Cretin sur la préparation d'un exercice d'intervention technique, notre membre et ami Georges Wuillemin se fait un plaisir, de nous présenter quelques figurantes et figurants qu'il a préparés avec des moulages et un savant maquillage, le tout dans des décors naturels.

Après la présentation du film: «Incendie d'un quartier de Chelsa», l'ensemble des participants se déplace au «carnotzet» de la ville de Sierre, où nous sommes reçus par M. Pierre Blatter, au nom des autorités municipales. Nous avons le plaisir, mis à part celui de déguster les produits de la vigne, de visiter le musée des étains où l'on peut à loisir admirer de magnifiques pièces.

Nouveau déplacement au centre PC de Sierre où nous attend une savoureuse «raclette» servie par le personnel du centre et la soirée se termine dans la joie et la bonne humeur, agrémentée par des chants et productions.

Dimanche 23 septembre, après le petit déjeuner, notre trésorier, Pierre Oppliger, nous parle de «L'administration dans la protection civile», puis MM. André Moser et Gérard Cretin se partagent le travail, pour nous présenter la PGPC, plan d'attribution. Jusqu'à l'heure du repas de midi, les deux derniers points de l'ordre du jour, soit: «La technique de la conduite, travaux d'état-major» et les «Systèmes mémotechniques dans le commandement» sont exposés par M. André Moser.

L'après-midi, juste récompense du travail accompli au cours de ces deux jours, est consacré à la visite du musée de Valère à Sion, visite commentée avec brio par M. le Chanoine Albert Carlen, Dr phil.

Les participants se rendent ensuite au local du service du feu de Sion où les attend une réception organisée par notre ami Michel Karlen, qui nous a permis de déguster toutes les spécialités du Valais, ce dont nous le remercions.

Journée de la Femme à la Foire Suisse d'Echantillons 1980

Dans le cadre de la Foire Suisse d'Echantillons 1980, du 19 au 28 avril, pour la sixième fois un programme spécial a été mis sur pied à l'occasion de la Journée de la Femme, le 23 avril. Une exposition sera consacrée, dans la présentation «A propos de femmes», à la collaboration de la femme dans la protection civile, la Croix-Rouge et le service complémentaire féminin de l'armée. Dans ce résumé, il convient d'attirer l'attention sur le concours «L'énergie c'est aussi l'affaire des femmes»; la documentation y relative peut être obtenue auprès de la Foire Suisse d'Echantillons, 4021 Bâle.

Lors de la Journée de la Femme, toutes les femmes paient une entrée réduite à 5 francs. Dans la grande salle des fêtes a lieu le repas en commun, pour lequel peuvent être obtenus des bons de repas au prix de 10 francs.

